

**Liste de vérification de l'exportateur pour informer le délégué commercial en poste à l'étranger**

*NOTE : Cette liste de vérification, transmissible par télécopieur, est conçue pour résumer les renseignements qu'une société exportatrice doit fournir au délégué commercial en poste à l'étranger afin d'obtenir son aide. La liste, une fois remplie et adressée à une délégation commerciale située dans le marché cible, constituera un document d'information pour le délégué commercial. Pour obtenir de plus amples informations, reportez-vous à la brochure intitulée «Travailler avec votre délégué commercial» et publiée par le MAÉCI. Vous pouvez vous la procurer auprès de l'InfoCentre au 1 800 267-8376 ou au (613) 944-4000. Télécopieur : (613) 996-9709.*

<b>Nom de la société</b>	
<b>Adresse</b>  Rue	
<b>Personne-contact</b>  Téléphone  Président de la société  Autres agents ou contacts à l'exportation au Mexique	
<b>Profil de la société</b>  Date de création  Nombre d'employés  Ventes (facultatif)  Ventes à l'exportation	
<b>Produits ou services</b>  Décrivez le produit ou le service et énumérez deux ou trois des principaux arguments de vente.	
Page 1 de 3	